

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE LA PROVENCE VERTE**

Séance du 25 février 2022

Nombre de délégués des Communes en exercice : 52

Nombre de membres présents ou représentés : 50

Délibération n° 2022-25

Objet de la délibération : Délibération relative à la désignation d'un représentant suppléant de la Communauté d'agglomération pour siéger au Syndicat Mixte Provence Verte Verdon (SMPVV) : modifie la délibération n° 2020-223 du 24 juillet 2020

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq février, à huit heures et trente minutes, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à BRIGNOLES, Hall des expositions, sous la présidence de Monsieur Didier BREMOND, Président, sur la convocation qui leur a été adressée le 18 février 2022.

Présents : BREMOND Didier, FABRE Gérard, FELIX Jean-Claude, DEBRAY Romain, BOURLIN Sébastien, CONSTANS Jean-Michel, GIULIANO Jérémy, PERO Franck, GUISIANO Jean-Martin, ARTUPHEL Ollivier, LOUDES Serge, AUDIBERT Eric, BONNET Jean-Luc, BRINGANT Gilbert, CLERCX David, FAUQUET-LEMAÎTRE Arnaud, GROS Michel, GUEIT Laurent, PAILLARD Carine, PORZIO Claude, RAVANELLO Alain, RULLAN Nicole, TONARELLI Patrice, DECANIS Alain, LASSOUTANIE Chantal, DELZERS Catherine, SIMONETTI Pascal, BERTIN-PATOUX Lydie, BETRANCOURT Claude, CANO-MAIREVILLE Nathalie, FIRMIN Myriam, GIUSTI Annie, GUIOL André, LANGE-RINAUDO Corinne, LAYOLO Cécile, MAZZOCCHI Lionel, NEDJAR Laurent, PELISSIER Magali, PONCHON Marie-Laure, SALOMON Nathalie

Absents excusés :

- **dont suppléés :** PAUL Jacques par DELAFOSSE Fabienne, HOFFMANN Olivier par CLERC Francine
- **dont représentés :** VERAN Jean-Pierre donne procuration à BREMOND Didier, GOMART-JACQUET Blandine donne procuration à DECANIS Alain, KHADIR Paul donne procuration à SIMONETTI Pascal, LANFRANCHI Christine donne procuration à BOURLIN Sébastien, LE METER Sophie donne procuration à BETRANCOURT Claude, MONDANI Denis donne procuration à SALOMON Nathalie, PIANELLI Serge donne procuration à DELZERS Catherine, VALLOT Philippe donne procuration à BREMOND Didier

Absents : FREYNET Jacques, KIEFFER Bertrand

Secrétaire de Séance : Madame Carine PAILLARD

Monsieur Didier BREMOND expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L5211-1 et suivants, L 5711-1 et suivants relatifs à la création et au fonctionnement des syndicats mixtes ;

VU la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire ;

Communauté d'Agglomération Provence Verte – Délibération n° 2022-25 du Conseil du 25 février 2022

VU les statuts du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon ;

VU la délibération n° 2020-223 du 24 juillet 2020 du Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte portant désignation de ses représentants au Syndicat Mixte Provence Verte Verdon (SMPVV) :

Titulaires	Suppléants
Didier BREMOND	Eric AUDIBERT
Gilbert BRINGANT	Ollivier ARTUPHEL
David CLERCX	Jean-Luc BONNET
Alain DECANIS	Jean-Michel CONSTANS
Gérard FABRE	Romain DEBRAY
Arnaud FAUQUET-LEMAÎTRE	Catherine DELZERS
Jean-Claude FELIX	Geneviève FERRANTE
Jérémy GIULIANO	Laurent GUEIT
Michel GROS	André GUIOL
Olivier HOFFMANN	Jean-Luc LAUMAILLER
Chantal LASSOUTANIE	Serge LOUDES
Jacques PAUL	Alain MONTIER
Franck PERO	Carine PAILLARD
Alain RAVANELLO	Claude PORZIO
Nicole RULLAN	Patrice TONARELLI
Jean-Pierre VERAN	Pascal SIMONETTI

VU la délibération n° 2022-22 du 25 février 2022 du Conseil Communautaire installant Monsieur Lionel MAZZOCCHI dans les fonctions de Conseiller Communautaire de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, faisant suite au décès de monsieur Henri-Alain MONTIER ;

CONSIDERANT la candidature de Monsieur Michel LEBERER ;

CONSIDERANT que, conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, « le Conseil communautaire peut décider de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf dispositions législatives ou réglementaires prévoyant expressément ce mode de scrutin »;

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 14 février 2022 ;

Il est demandé au Conseil de Communauté d'agglomération :

- de procéder à l'élection du représentant suppléant chargé de représenter la Communauté d'agglomération de la Provence Verte au sein du SMPVV, conformément à ses statuts.

Est élu :

- Monsieur Michel LEBERER, Adjoint au Maire de Garéoult

La liste des représentants de la Communauté d'Agglomération pour siéger au SMPVV est ainsi la suivante :

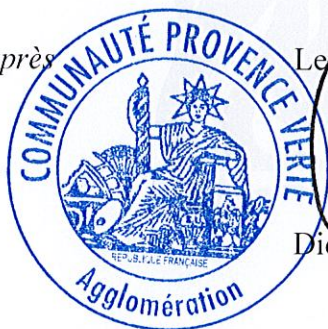
Titulaires	Suppléants
Didier BREMOND	Eric AUDIBERT
Gilbert BRINGANT	Ollivier ARTUPHEL
David CLERCX	Jean-Luc BONNET
Alain DECANIS	Jean-Michel CONSTANS
Gérard FABRE	Romain DEBRAY
Arnaud FAUQUET-LEMAÎTRE	Catherine DELZERS
Jean-Claude FELIX	Geneviève FERRANTE
Jérémy GIULIANO	Laurent GUEIT
Michel GROS	André GUIOL
Olivier HOFFMANN	Jean-Luc LAUMAILLER
Chantal LASSOUTANIE	Serge LOUDES
Jacques PAUL	Michel LEBERER
Franck PERO	Carine PAILLARD
Alain RAVANELLO	Claude PORZIO
Nicole RULLAN	Patrice TONARELLI
Jean-Pierre VERAN	Pascal SIMONETTI

- et d'autoriser le Président ou son représentant à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité, cette délibération.

Fait et délibéré à BRIGNOLES, le 25 février 2022

Acte rendu exécutoire après
télétransmission
le
et affichage le



Le Président,

Didier BREMOND